

Les besoins des utilisateurs

Les interfaces homme-machine

L'interface homme-machine est nécessaire pour répondre aux besoins de l'administrateur et des clients. Leurs besoins ne sont pas les mêmes.

L'administrateur a besoin de :

- rentrer les données,
- pouvoir les modifier
- en ajouter
- consulter les données de tous les utilisateurs, élèves et employés compris

Les données générales personnelles de sa propre carte que chaque **élève** pourra consulter seront :

- nom, prénom
- date de naissance
- classe
- numéro de carte
- adresse email
- absences à justifier
- crédit
- livres à rendre
- numéro des parents
- autorisation de sortie
- emploi du temps

Tous les **employés** à l'action pédagogique auront accès aux **données globales sur les élèves** qui sont les suivantes :

- nom, prénom
- date de naissance
- classe
- numéro de carte
- adresse email
- numéro des parents
- emploi du temps

Les besoins à satisfaire (en ce qui concerne notre interface) selon les différents utilisateurs sont les suivants :

Vie scolaire :

Elle possède l'accès à toutes les données des élèves à l'exception de celles

privées. Par ailleurs elle peut accéder à la liste globale de toutes les fiches d'appel qui établissent le nom des personnes présentes dans chaque lieu de l'établissement (par exemple : salle de classe, foyer, cantine, etc.) ainsi que les justifications d'absences et les sorties de l'établissement.

Les enseignants et les professeurs :

Les professeurs et enseignants peuvent consulter leurs propres données personnelles. Ils peuvent accéder à des données générales de leurs classes : emploi du temps, groupes de science, absences...

La bibliothécaire :

Elle a accès aux données de base en particulier à ceux regardant les emprunts de livres et l'accès au CDI.

L'infirmière :

Elle doit accéder à toutes les données des élèves auxquelles s'ajoutent les données personnelles médicales dont elle est la seule à avoir l'accès avec l'administrateur :

- traitements
- vaccins
- allergies
- médicaments à prendre
- maladies

L'utilisateur ne pourra pas :

- modifier les données entrées
- supprimer des données
- ajouter des données

Sauf dans les cas suivants:

- *l'infirmière* : elle peut ajouter ou supprimer des données en ce qui concerne les traitements et les médicaments
- *la vie scolaire*: elle peut ajouter ou supprimer des données en ce qui concerne les absences et les présences
- *la bibliothécaire* : elle peut ajouter ou supprimer des données en ce qui concerne les emprunts de livres.

Pour conclure, tous les utilisateurs de notre interface RFID ne possèdent pas les mêmes besoins et les mêmes accès ce pourquoi il faudra adapter l'interfaçage à l'administrateur et aux clients.